



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril à 18h

2022/027

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Bernard LHOSSEIN (pour Denis FEGNE), Dominique GAYE (pour Bernard JOUCLA), Jean-Baptiste MARTINEZ (pour Philippe SOULE-PERE), Laetitia CAZABAN (pour Juliette SALANNE), Caroline ECORCHON (pour Jean-Christophe MADELAINE), Bruno CAZERES, Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 mars 2022

VALIDATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX FORESTIERS – ONF 2022

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que chaque année, la commission forêt travaille, en étroite collaboration, avec les services de l'ONF pour déterminer le programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune, en application de l'article D 214-21 du Code Forestier.

Travaux sylvicoles : - Dégagement de la plantation de chêne pédonculé de 2015 - Entretien du perchis de chêne pédonculé issu de régénération naturelle - Dégagement de la régénération naturelle de chêne pédonculé entamée en 2014 et après coupe définitive en 2019 - Dégagement manuel en plein de régénération naturelle feuillue avec maintien du gainage : chêne - Entretien de la plantation de châtaignier - Entretien de la plantation de chêne sessile de 2013 - Entretien de la régénération naturelle de chêne pédonculé sur la nord de la Plantade	22 161 € HT
Travaux d'infrastructure : - Débroussaillage mécanique au broyeur léger	981 € HT
Opération sur limites et parcelles - Entretien du périmètre	470 € HT
Total	23 612 € HT

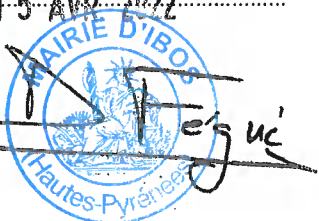
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider le programme forestier à réaliser en 2022 pour un montant de 23 612 € HT.

L'assemblée délibérante

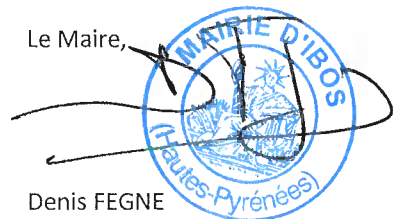
Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le..... **15 AVR. 2022**
de la publication le..... **15 AVR. 2022**
IBOS, le..... **15 AVR. 2022**
Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,



Denis FEGNE

